

Vélo-cité

DÉFENSE ET PROMOTION DU CYCLISME URBAIN DANS LA MÉTROPOLE BORDELAISE



OCT./NOV./DÉC. 2020

152

BULLETIN OFFERT



Entreprendre à vélo, lumière !

LES ANTENNES LOCALES EN ACTION
TOUT SAVOIR SUR LE "COUP DE POUCE REMISE EN SELLE"
VÉLO-CITÉ A 40 ANS : SUITE ET FIN

Équipe éditoriale

Sacha Viel, Mado de La Quintinie,
Adrien Chaud, Romain Dostes

Maquette et design graphique

Wilfrid De Sa

Photos

Adrien Chaud

Les plumes de ce numéro

Alain Guérineaud, Oriane Hommet,
Ludovic Fouché, Satch', Hélène
Durand, Guillaume Mesnier, Catherine
Joanlanne, Guillaume Marsal,
Jean-François Perrin, Mireille
Bousquet-Mélou, Laura Fall, Rémi
Lejeune, Emilie MalletTous droits d'auteurs réservés.
Toute reproduction même partielle,
par quelque procédé que ce soit, à des
fins professionnelles, est interdite.
Pour tout autre demande merci de
nous consulter.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Vous pouvez nous adresser
vos demandes ou vos articles, à
l'adresse : redaction@velo-cite.org

sommaire

Elles sont fraîches	4
Anniversaire Vélo-Cité	6
Dispositif	8
Poings sur les i	9
T'as l'asso	10
Près de chez vous	11
Bulletin d'adhésion	12

Mais que fait Vélo-Cité ?

Laura Fall

Mars

07/05 Réunion de travail sur le plan
d'urgence vélo de la ville de Talence.10/05 Participation à l'Assemblée Générale
de la FUB.

14/05 Conseil d'administration.

20/05 Enquête dénommée
« Coronatram ligne D » sur les difficultés
rencontrées à vélo le long de la ligne reliant
Bordeaux à Eysines-Cantinolle.

Juin

05/06 Réunion de présentation du plan
d'urgence vélo de la ville de Talence.

06/06 Fête du vélo de Lormont.

06/06 Reprise des visites du PUMA par « l'en
Vert de Bordeaux » le samedi matin, de juin à
septembre.

10/06 Réunion du Bureau.

12/06 Échange avec le Pôle territorial Rive
Droite de Bordeaux Métropole.17/06 Rendez-vous partenariat entre
Vélo-Cité et le Conseil départemental pour
l'apprentissage de la pratique du vélo par
des bénéficiaires du programme d'insertion
socio-professionnelle.23/06 Présentation d'un plan vélo pour
l'Université de Bordeaux.24/06 Réunion de travail avec la ville de
Bordeaux au sujet de la place Gambetta.

24/06 Sortie du Bulletin n° 151.

30/06 Rencontre entre la Mairie de Cenon
et l'antenne locale de Vélo-Cité sur les
aménagements dans le cadre du plan
d'urgence.30/06 Réunion de bilan de la Vélo-école et
organisation de la formation IMV (Initiateur
Mobilité à Vélo) de septembre avec Grégoire,
notre éducateur mobilité, et les bénévoles
d'encadrement.

Juillet

02/07 Conseil d'administration.

03/07 Réunion de travail sur le Réseau
Cyclable à Haut Niveau de Service avec
Bordeaux Métropole.09/07 Échange avec le Pôle territorial
Centre de Bordeaux Métropole.09/07 Participation au comité de
concertation sur les boulevards.15/07 Lettre ouverte au/à la futur.e
président.e de Bordeaux Métropole.16/07 Réunion au Conseil départemental
sur l'organisation de formations « remise en
selle » et IMV (Initiateur Mobilité à Vélo).17/07 Échange avec le Pôle territorial Rive
Droite de Bordeaux Métropole.

Août

28/08 Rencontre avec des élus de la mairie
de Gradignan, en lien avec l'antenne locale
de Vélo-Cité à Gradignan.26/08 Intervention de Vélo-Cité auprès du
Maire de Bordeaux pour exclure les cyclistes
de l'obligation du port du masque en centre-
ville, proposition acceptée par Madame la
Préfète.28/08 Rencontre avec des élus de la mairie
de Bordeaux.

Septembre

02/09 Rencontre avec la mairie
d'Artigues-près-Bordeaux.07/09 Présentation du guide « Devenir
entrepreneur à vélo » et du partenariat avec
« Les boîtes à vélo Bordeaux Métropole ».

15/09 Formation marquage Bicycode.

Octobre

Sortie du bulletin n° 152.

LES PISTES CYCLABLES NE SONT
PAS VIDES : ELLES SONT FLUIDES !

Ludovic Fouché

Histoire de chiffres

Il faut se plonger dans l'arithmétique des transports pour définir la juste place que doit avoir chaque mode de déplacement sur la voirie. Sur les boulevards, jusqu'à présent, 70% de l'espace disponible était (ou est encore) occupé par la voiture. Cependant, depuis la mise en place des pistes cyclables expérimentales, un ré-équilibre de l'usage de cet espace routier a été amorcé. Les premiers comptages réalisés au début de l'été montrent que lorsqu'une des deux voies de circulation devient entièrement réservée aux bus et aux vélos, comme c'est le cas sur les boulevards, il circule exactement le même nombre de... personnes sur chacune des voies ! La pertinence de ce constat se justifie en cela que les voies de nos rues ne servent pas à faire bouger des véhicules, mais à transporter des individus. Notons qu'à cet équilibre dans le nombre de personnes transportées, l'une des voies est constamment fluide pendant que l'autre est très souvent embouteillée. L'époque où l'on cherchait donc à obtenir le maximum de fluidité pour les voitures est bien révolue et doit le rester, à la lumière de l'échec constaté qu'in fine, cela n'augmente pas efficacement la capacité d'une voie à transporter du monde. En revanche, le débit possible d'une voie cyclable est infiniment plus grand, ce qui en fait un outil efficace pour résoudre des problèmes de mobilité à une échelle plus large. Nul doute d'ailleurs que depuis ces premiers comptages, l'augmentation continue du trafic vélo à laquelle on assiste sur les boulevards aura fait basculer la balance en faveur de la voie partagée bus-vélos...

Pérenniser les aménagements d'urgence

Fort de ce constat, les aménagements d'urgence doivent être prolongés et généralisés à l'ensemble du tracé, afin d'offrir un itinéraire complètement sécurisé et attractif. C'est cette condition de continuité qui a fait le succès fulgurant des pistes temporaires mises en place à Paris. Notons que ce succès parisien aura permis à la rue de Rivoli et au boulevard de Sébastopol de ravir haut la main à notre vénérable pont de Pierre le record de France de l'axe cyclable le plus fréquenté. Amer constat... À l'échelle de la Métropole, il est également essentiel de continuer le déploiement des aménagements d'urgence vélo, pour rattraper le retard pris ces dernières



© Gunther Vincent

années. Alors relevons la tête et soyons ambitieux pour Bordeaux !

L'intermodalité, nouvelle liberté urbaine

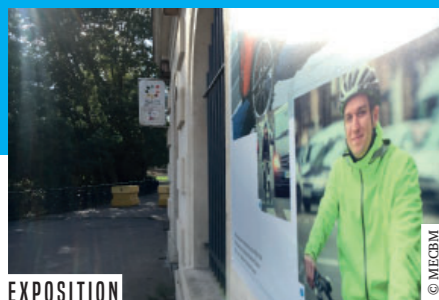
Les voitures s'achètent bien souvent avec le mythe de la liberté suprême. Cette vision anachronique de la liberté est fondée sur une série d'illusions tenaces : les voitures circulent dans des rues vides, elles n'ont pas besoin d'entretien, elles ne polluent presque plus, leurs radars protègent les piétons... Tout cela est bien entendu largement mensonger et se révèle fortement inadapté à la vie en ville. Aujourd'hui en ville, la vraie liberté n'est plus de posséder une voiture pour être prisonnier d'un mode de transport unique et passer 30% de son temps d'utilisation à trouver une place de stationnement. La vraie liberté urbaine aujourd'hui est celle de pouvoir choisir son mode de transport pour chaque déplacement : « On y va en tram ou vélo ? En bus ou en Vcub ? À trottinette ou à pied ? En voiture en libre-service ? Allons-y avec un Vcub à l'aller et on prendra le tram au retour ». Il est aujourd'hui possible de combiner plusieurs modes de transport dans une même journée, du vélo à l'auto-partage en passant par le tram. Tous ont un domaine de pertinence qui leur est propre et auquel une politique de mobilité cohérente doit attribuer la juste place.

Repenser la voiture dans les centres urbains

Clairement, l'usage de la voiture en centre-ville doit devenir l'exception,

afin de limiter pollution et congestion. Son usage doit être accompagné dans les zones périphériques, par la construction de parkings relais permettant une intermodalité confortable vers les autres modes de transports : tram, bus, bientôt le train... mais aussi le vélo ! De nombreux précurseurs « navettent » aujourd'hui entre leur domicile éloigné et Bordeaux en laissant leur voiture le matin aux abords de la Métropole puis en continuant leur trajet vers le centre avec leur vélo descendu du porte-vélo. Ces nouveaux usages doivent être facilités et massifiés, grâce à de nouveaux parkings relais qui devront être situés près des pistes cyclables structurantes et intégrer de quoi laisser son vélo et ses affaires pour la nuit de manière sécurisée. Mieux encore, le projet de RER girondin, qui est destiné par nature à faire converger de nombreuses personnes vers la Métropole autrement qu'en voiture, va générer une forte pression sur le réseau de transports en commun. Pour limiter ce phénomène, il est urgent de construire, dès à présent et dans chaque gare, de grandes vélo-stations sécurisées et accueillantes. Elles permettront aux navetteurs et navetteuses d'y retrouver leur vélo en descendant du train, puis de continuer leur trajet vers le centre à vélo, et inversement au retour, d'y garer en toute confiance sa monture avant de prendre le train.

Avouez que cette nouvelle forme de liberté a bien plus de saveur que celle des bouillons de la rocade !



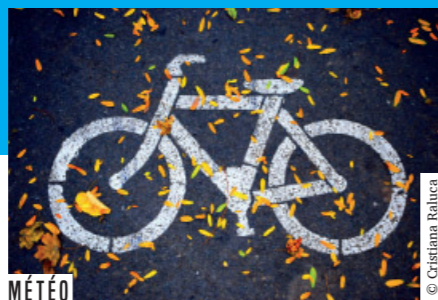
EXPOSITION

TOUS À LA MEC POUR L'EXPO PHOTO "80 000 VÉLOS"

Toute cette année 2020, comme vous le savez, Vélo-Cité célèbre ses 40 ans. Une année anniversaire que l'association a souhaité valoriser, notamment au travers de l'exposition-célébration : "80 000 vélos". Au travers de 10 grandes planches regroupant une trentaine de photographies, elle abordera les thèmes : "le deux-roues à la conquête de la métropole bordelaise" et "le retour sur 40 ans d'engagements et d'avancées de l'association".

Rendez-vous tout le mois d'octobre, sur le parvis de la Maison écocitoyenne, Quai Richelieu à Bordeaux.

Emilie Mallet

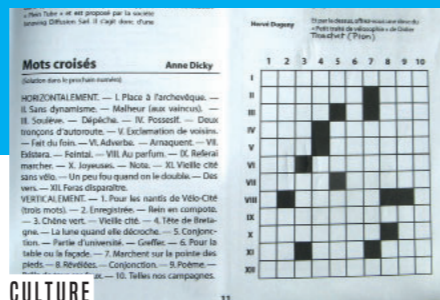


MÉTÉO

LE VTS... MAIS QU'EST-CE QUE ?

Vous n'avez jamais entendu parler du VTS ? Le vélo toutes saisons, bien sûr ! Vélotafeurs et autres cyclistes du quotidien, découvrez dans les prochains numéros trucs et astuces pour affronter la saison humide. N'hésitez pas également à nous faire part de vos petits secrets et autres habitudes pour braver vents et marées. Nous les relaierons pour que le plus grand nombre puisse en profiter ! Voici l'adresse de la rédaction : redaction@velo-cite.org

Wheelie Roulette



CULTURE

UN HORIZON SANS MOTS-CROISÉS

Il y a exactement vingt ans, dans le bulletin n°56 daté de septembre 2000, apparaissait la première grille de mots-croisés d'Anne Dicky. Nous vous rappelons au passage qu'il ne faut pas confondre Le verbicruciste qui est l'auteur des mots croisés (on dit aussi mot-croïste ou sphinx) avec le cruciverbiste, qui est celui qui y joue. Merci encore Anne pour ces précieux moments de détente.

La rédac'



DÉPART

UN GRAND MERCI, GRÉGOIRE

Il a passé trois ans parmi nous à Vélo-Cité comme éducateur mobilité à vélo, ayant en charge la vélo-école bi-hebdomadaire, la remise en selle des samedis matins, les formations de stagiaires d'initiateurs mobilité à vélo (IMV) et des stages tous publics : adultes, enfants, personnes en situation de handicap. Avec son éternelle soif d'apprendre, il a choisi de poursuivre sa voie professionnelle en reprenant une formation diplômante lors de cette rentrée. Nous avons passé avec lui des moments riches humainement et constructifs. Voici quelques témoignages des membres de son équipe de bénévoles fidèles :

"Ah Grégoire. Une expérience de vie. Une rencontre avec quelqu'un d'humainement

grand : patient et altruiste, curieux et discret en même temps."

"Proche et à l'écoute des stagiaires très variés de la vélo-école et toujours à la recherche de solutions qui soient les mieux adaptées à son public. Il possède de grandes capacités pédagogiques et d'animation." "Toujours prêt à rebondir et à réfléchir à une organisation mieux adaptée lorsque la situation le demande."

"Il a su faire confiance à ses bénévoles et leur a délégué diverses missions, en mettant à profit les qualités de chacun."

"À vrai dire, Grégoire, nous sommes tous tristes de ton départ. Mais nous savons que tu repasseras nous voir... Alors MERCI. Nous te souhaitons le meilleur."

Catherine Joanlance

À (re)découvrir

LECTURE

UN JOYEUX COMPAGNON DE ROUTE

Partez ! Ils sont comme ça chez 200, le magazine du vélo de route autrement. Une formule unique à retrouver chaque trimestre au rythme des saisons.

L'injonction du numéro estival donnait le ton et avait de quoi trancher avec la consigne de rester aux abris, confiné.e.s et pris.e.s de sévères fourmillements dans les jambes, voici quelques mois. Un peu de lecture n'a pu nous faire de mal. Et 200 a su être un bon compagnon pour rêver aux futures aventures cyclos qui nous attendent tous un jour. Libérées, les roues se sont mises à s'affoler. Il paraît que le copinage est mal vu.

200, moi, les rédacteurs, je ne les connais pas mais le magazine a fait partie de la famille dès le premier numéro. J'ai donc plaisir à en parler. Né en 2014, après vingt-cinq couvertures, le pari de s'adresser aux néophytes et chevronnés, sans cible unique, semble gagné. Le ton est frais, jamais dogmatique et toujours teinté d'un humour respectueux. Les lignes du magazine ont ce pouvoir de séduire autant les cyclistes urbains, les adeptes des échappées routières, que les férus d'aventure et de voyages.

Bonne lecture !

Guillaume Marsal



BASTA !

LE PIRE A ÉTÉ ÉVITÉ MAIS...

Wendy Bru est une jeune triathlète, licenciée aux Girondins de Bordeaux. Alors qu'elle revient d'une séance d'entraînement début septembre et roule sur une longue ligne droite (avenue de la Libération à Latresne) avec son vélo de contre-la-montre, elle est agressée physiquement par un automobiliste. Coincée dangereusement contre le terre-plein central par ce dernier, la jeune sportive lui signale sa présence en tapant sur le véhicule. Elle lui reproche son comportement, qui a manqué de la blesser. Le ton monte... Finalement, le conducteur s'en prend à la monture de la jeune femme en assénant un grand coup de pied dans la roue.

Wendy Bru tente de se défendre d'un coup de poing mais l'homme la saisit par le cou et la plaque contre une autre voiture. Des témoins lui viennent finalement en aide. La vidéo de son agression, a enflammé les réseaux sociaux. Si la jeune fille ne s'en tire qu'avec quelques gros bleus et une belle frayeur, elle reste indignée et choquée par son agression. Elle souligne : « Les gens ne comprennent pas que ma place n'est pas sur la piste cyclable quand je roule à plus de 40 km/h avec mon vélo de contre-la-montre ». Il était temps de mettre les « poings » sur les i des automobilistes incivils !

Mado de La Quintinie

À ne pas manquer

ATELIERS PARTICIPATIFS MAISON ITINÉRANTE DU VÉLO ET DE LA MOBILITÉ RIVE DROITE



L'originalité de la MIDV tient à son caractère itinérant. En se déplaçant dans des lieux mis à disposition par les communes, elle touche un large public en se rendant au plus proche des habitants. Venez à notre rencontre de 14 h à 18 h. Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, les ateliers de réparation et le marquage Bicycode ont désormais lieu sur rendez-vous. Contactez-nous par téléphone au 07 66 31 53 09. Et pour profiter jusqu'au 31 décembre du "coup de pouce vélo" c'est ici : <https://coupdepoucevelo.fr>

Floirac

Sept. 23, 25 et 26
Oct. 28, 30 et 31
Nov. 25, 27 et 28

Salle M.270

Bassens

Sept. 16, 18, 19
Oct. 14, 16, 17
Nov. 18, 20 et 21

Quartier Prévert - Salle Laffue

Lormont

Sept. 9, 11, 12
Oct. 7, 9, 10
Nov. 13, 14

Pôle Brassens Camus

Cenon

Sept. 2, 4, 5, 30
Oct. 2, 3
Nov. 4, 6, 7

Espace culturel Simone Signoret

40 ans de route engagés 2/2



Pour cet anniversaire, des personnalités marquantes de l'association, dont de nombreux présidents, vous livrent leurs petites histoires qui ont fait la grande aventure, passion, émotion, rires, frissons : nous vous invitons à une plongée en roue très libre au cœur de Vélo-Cité au long de ce dernier épisode.

ÊTRE UTOPISTE (PAS) RÉALISTE ?

Jean-François Perrin
Président de 2010 à 2011

"Je me souviens avoir été président de l'association l'année de ses 30 ans. J'ai donc eu l'occasion de donner quelques interviews, ce que je n'aimais pas du tout faire (d'autant plus quand je découvrais le rendu final dans les articles, souvent très réducteurs). Je suis adhérent depuis plus de 20 ans. J'y milite toujours, à petites doses, il est vrai, mais c'est avec de nombreuses petites doses qu'une association peut bien vivre.

"Y'a 20 ans, en tant qu'adepte du vélo urbain, t'étais un utopiste pas réaliste, et ça c'est bien fini"... A-t-on beaucoup avancé ces dix dernières années ? Pour le verre à moitié plein, je dirais la croissance du trafic vélo et la prise de conscience de l'efficacité de ce mode de transport par le grand public. Pour le verre à moitié vide, je mentionnerais des aménagements cyclables qui demeurent extrêmement sous-dimensionnés. Je pense que la mesure de ce qui est nécessaire n'a pas toujours été prise par nos politiques : raison de plus pour que Vélo-Cité reste encore longtemps revendicatif !"

J'EN AI POUR DEUX MINUTES !

Mireille Bousquet-Mélou
Militante, et ex-responsable du bulletin pendant plus de 20 ans

« Je me souviens d'une manif qui s'était peut-être déroulée en marge de l'association. Le projet avait en tous cas germé dans l'esprit de certains de ses membres les plus turbulents. Puisse François T., au paradis des cyclistes, sourire de cette expression car il était au centre de l'affaire. Nous faisons parfois des manifestations, plus ou moins déclarées, pour protester contre l'envahissement des voies cyclables par les voitures en stationnement. Les contrevenantes se voyaient richement ornées d'autocollants rappelant qu'elles n'avaient rien à faire là, ou enrubannées de papier toilette... Ces apparences festives ne changeaient rien au fait qu'on enrageait de l'égoïsme des automobilistes (« J'en ai pour deux minutes ! ») et de l'indifférence des autorités. « Ah, pensions-nous, si ces voitures se garaient, pour deux minutes, sur une voie automobile, il en irait tout autrement ! Police, fourrière... ». Et si, si, si... et si on s'en chargeait ? C'est ainsi que nous allâmes garer la voiture un peu fatiguée de l'un d'entre nous sur l'une des voies de l'avenue Thiers, avec un papier : « J'en ai pour deux minutes », en guise d'excuse. Excuse aussi injustifiée d'ailleurs que pour ses consœurs garées sur les voies cyclables : nous l'avons laissée là un peu plus longtemps, jusqu'à l'intervention de la fourrière – pour le règlement de laquelle nous nous sommes ensuite cotisés. »



JE ME SOUVIENS...

Alain Guérineaud
Président de 2014 à 2017

"Je me souviens... plus très bien. C'est inattendu ! Autant le reconnaître : j'ai la mémoire qui flanche, j'me souviens plus très bien. Enfin, si bien sûr, j'ai de très bons souvenirs des personnes avec qui j'ai travaillé ou que j'ai rencontrées. Et puisque vous voulez absolument rigoler, je vais vous en dire une bien bonne : c'est pendant que j'étais président que j'ai trouvé le moyen de faire une grosse chute de vélo de route, de m'y fracturer le bassin et de troquer mon deux-roues contre les quatre-roues d'un fauteuil roulant pendant trois semaines, suivies de trois autres semaines de cannes anglaises et d'une bonne série de séance de rééducation ! Tordant, non ? Rassurez-vous je n'ai pas de séquelle... Sauf peut-être à la tête... J'ai la mémoire qui flanche, j'me souviens plus très bien..."

GUIDONS ET GADIN

Danielle Cassagne
Présidente de 2012 à 2013

"Je me souviens, la première fois que j'ai rencontré Vélo-Cité, c'était lors de l'inauguration d'une piste cyclable dont j'avais eu la responsabilité de la construction. C'était paradoxalement un adhérent assez mécontent qui m'avait abordée, car la piste cyclable était trop étroite. Pas découragée pour autant, la cycliste que j'étais déjà depuis de nombreuses années, y compris à Paris, a adhéré à cette association dont j'avais pu mesurer la motivation ! Las, j'ai crevé le jour où je me suis rendue pour la première fois à l'assemblée générale de Vélo-Cité. Cela ne m'a pas dissuadée de présenter plus tard ma candidature au conseil d'administration puis pour deux années de présidence. Durant ce mandat, j'ai eu l'occasion de défendre la remise du Guidon d'or à la métropole de Bordeaux, candidature qui avait donné lieu à des débats animés entre ceux qui voyaient le verre des aménagements à moitié plein et ceux qui le voyaient à moitié vide. Ce fut un mandat prenant et passionnant mais sans commune mesure avec la multitude des actions que Vélo-Cité pilote aujourd'hui, qui me rendent tellement fière de cette belle association, toujours aussi dynamique après 40 ans d'existence. Merci et bravo aux adhérents, administrateurs, bénévoles et salariés !"

DE L'IDÉE D'UN PONT DE PIERRE SANS VOITURE

Ludovic Fouché
Président actuel

"Je me souviens d'un accident impliquant un cycliste place Bir-Hakeim fin de 2013. Nous nous sommes retrouvés sur place avec la mairie pour envisager une modification des aménagements cyclables. Celle-ci avouait que face au trafic démentiel de ce grand carrefour, il n'y avait pas vraiment de solution pour sécuriser le cheminement des cyclistes. Nous avons suggéré qu' "un jour ou l'autre, il faudra bien fermer le pont de Pierre aux voitures" ; la mairie nous répondit que "c'est quelque chose que personne n'avait encore demandé". Ni une ni deux, Vélo-Cité organise une conférence de presse début 2014 et propose publiquement de réserver le pont aux piétons, vélos et transports en commun. L'idée trouve immédiatement un écho favorable dans l'opinion, ainsi qu'auprès du maire. Le 1er août 2017, l'expérimentation est lancée et le 5 juillet 2018, la mesure définitivement adoptée."



1980 Hélène Desplats
1981
1982
1983
1984 Marc Gizard
1985
1986 Hans Kremers (par intérim)
1987 Pierre Marc Robert
1988
1989 Ludovic Teynié
1990
1991 Hans Kremers
1992
1993 Pierre Evenou †
1994
1995
1996 Hervé Dugény
1997
1998 François Thomas †
1999
2000 Yves Bonnenfant
2001
2002 Michel Baillard †
2003

2004 Eric Leroy
2005
2006 Didier Fénéron
2007
2008
2009
2010 Jean-François Perrin
2011
2012 Danielle Cassagne
2013
2014 Alain Guérineaud
2015
2016
2017 Ludovic Fouché
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025
2026

UN COUP DE POUCE POUR SE REMETTRE EN SELLE ?

Texte et photo : Sébastien Rousseau et Satch'

Pour ne plus rien rater sur les modalités du coup de pouce remise en selle et en profiter, nous avons fait appel à Sébastien, qui vient d'intégrer l'équipe de Vélo-Cité.

QUEL EST LE PRINCIPE DU « COUP DE POUCE REMISE EN SELLE » ?

Le principe, très simple, est d'encourager les propriétaires de vélo à réutiliser leurs montures dans leurs déplacements quotidiens. L'État permet alors à ces cyclistes de bénéficier d'une séance d'accompagnement dite de "Remise en Selle" au sein d'une structure référencée par la FUB comme Vélo-Cité. Pour bénéficier de cette aide, la personne doit entrer en contact avec nous. Il lui sera fixé un rendez-vous auquel l'apprenant devra se rendre avec une pièce d'identité, un téléphone chargé ainsi que son vélo.

COMMENT SE PASSE UNE SÉANCE DANS LE DÉTAIL ?

Le contenu de la séance est centré sur la reprise en main du vélo, des conseils et un accompagnement pour reprendre confiance en soi et son engin afin de pouvoir circuler dans un milieu urbain. Cette séance, qui dure entre 1 heure 30 et 2 heures est effectuée individuellement ou avec des petits groupes pouvant aller jusqu'à trois. Le programme "coup de pouce-remise en selle" ne comprend qu'une séance par personne, c'est la raison pour laquelle une pièce d'identité est requise à l'inscription. Les circonstances sanitaires actuelles n'ont que très peu d'impact sur l'organisation des séances compte tenu du petit nombre de personne. Pour autant, le respect des gestes barrières reste de mise (excepté l'obligation de porter un masque lors des déplacements à vélo).

TU VIENS DE REJOINDRE VÉLO-CITÉ, PEUX-TU TE PRÉSENTER EN QUELQUES LIGNES ?

Je suis très jeune puisque je viens de fêter mes 5 x 10 ans au mois de juillet (les cadeaux sont toujours les bienvenus jusqu'en novembre, après ce sera trop tard). Je me qualifierais comme passionné et sportif (j'aime toutes les activités liées aux grands espaces, la montagne, la mer, et la cyclo-randonnée sportive). J'ai auparavant travaillé dans la distribution des articles de sport. Par la suite, je me suis orienté dans le domaine de la promotion de la santé puis dans le domaine du soin où j'ai suivi la formation d'infirmier. Aujourd'hui, c'est une formidable mission qui m'attend : reprendre les rênes, pérenniser et développer la vélo-école, en me servant de tout le travail qualitatif qui a été mené par Grégoire pendant toutes ces années. 🚴

L'État permet de bénéficier d'une séance d'accompagnement de "Remise en Selle". Profitez-en!



BORDEAUX-LAC : UNE PASSERELLE CYCLABLE OUVERTE SANS TAMBOUR NI TROMPETTE

Texte et photo : Alain Guérineaud

On l'attendait depuis si longtemps : la passerelle du Lac de Bordeaux, dont nous vous avons conté les péripéties, est désormais ouverte !



Enfin presque, puisque la résine posée s'avère bien trop glissante par temps de pluie. Un nouveau revêtement va donc la remplacer, en espérant qu'il n'y ait pas de chute grave d'ici là... C'est encore et surtout un nouveau délai avant l'ouverture officielle car cette passerelle, rappelons-le, aurait dû être terminée en septembre 2018. En fin d'année dernière, ce n'était toujours pas le cas ; alors que la piste devait être détruite au début de 2019 pour élargir la rocade, Vélo-Cité a insisté auprès des services de l'État pour que les cyclistes puissent utiliser temporairement le passage piétons situé sous la piste. Cette solution a été retenue bien qu'elle ait nécessité la construction

de nouveaux accès à ce passage. Fin 2019, la poursuite des travaux faisait disparaître le passage piétons. Pas d'autre solution que de proposer aux cyclistes... de contourner le lac ! Vélo-Cité, la mort dans l'âme, a participé à la mise en place des panneaux de déviation. C'était pour 4 mois « seulement » car l'entreprise Eiffage, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, promettait une livraison au 1er avril 2020. Avec un pareil choix de date, il y avait lieu de se méfier. En effet, « grâce » à la covid-19, nous voici désormais parvenus en août 2020. Soit pile deux ans de retard pour livrer une passerelle de... 195 mètres de long. Tient-on là un record mondial ?

URGENCE PLACE GAMBETTA !

Texte et photo : Ludovic Fouché

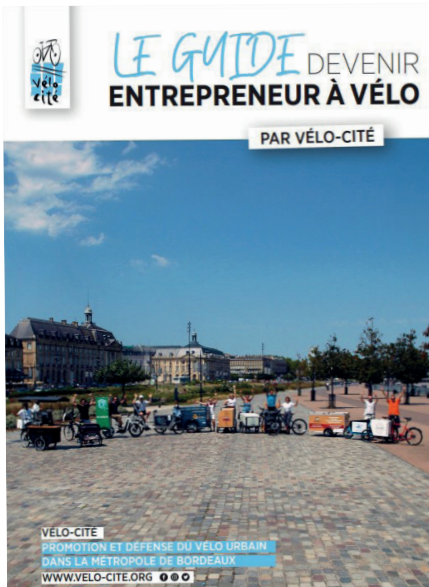
Après les places Nansouty et Tourny, c'est au tour de la place Gambetta à Bordeaux d'être requalifiée sans le moindre aménagement cyclable, autre que le partage conflictuel de trottoirs élargis avec les piétons. Face à ce constat aberrant, Vélo-Cité a sorti ses crayons pour imaginer des modifications d'urgence.

En juin dernier, suite à notre proposition d'amélioration et à notre nouvelle interpellation des pouvoirs publics face aux dysfonctionnements cyclables de cette place majeure du tissu urbain bordelais, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole ont étudié des modifications d'urgence à apporter pour améliorer le partage de l'espace et la continuité cyclable de la place Gambetta. En 2016, voici ce que prévoyait un pré-programme "officiel", architectural et paysager, qui laissait présager une réalisation confortable pour les piétons et les cyclistes. Extraits choisis : "La solution proposée devra garantir une cohabitation harmonieuse avec les autres modes de déplacements (VL, vélos et piétons)." "Le projet devra permettre d'aménager les continuités cyclables entre les cours Clemenceau, Nancel-Pénard, le secteur piétonnier et

les principaux itinéraires interquartiers." "Compte tenu de l'intensité des flux de vélos dans le secteur, les propositions doivent apporter une réponse satisfaisante à la question des conflits potentiels vélos/

voitures, mais également vélos/piétons." Nous concluons à l'époque par : "Rien n'est vraiment gagné encore, et il convient de rester mobilisés". À suivre donc ! 🚴





ENTREPRENEUR À VÉLO : LE GUIDE EST DANS LA BOÎTE

Texte et photos : Satch'

Le 7 septembre à la salle Amédée, une vingtaine de cyclistes un peu particuliers se sont réunis pour ré-inventer leur métier en y allant le vélo. Ce sont les entrepreneurs à vélo.



En ce lundi matin, par une matinée ensoleillée au cœur d'un Bordeaux apaisé, l'assemblée (composé également d'élus de mairies) a assisté à deux événements, jalons d'une nouvelle aventure liée aux pratiques de déplacements professionnels.

Notre association a d'abord présenté son tout nouveau guide : "Devenir entrepreneur à vélo". Ce support est une boîte à outils qui aidera les futurs entrepreneurs et entrepreneurs à vélo dans leur démarche d'installation. C'est une étape importante pour Vélo-Cité qui accentue ainsi ses actions auprès du monde professionnel après "Au Boulot à vélo", et "#Solutionveloentreprises" : <http://velo-cite.org/solutionvelo-entreprise>

Le guide est dorénavant disponible sur notre site : www.velo-cite.org et en papier sur demande. Ensuite a été lancée officiellement la "Boîte à Vélo Bordeaux Métropole", association visant à favoriser l'essor et la généralisation de l'entrepreneuriat à vélo. Une collaboration étroite avec Vélo-Cité va permettre la multiplication de nouveaux projets et la structuration du réseau : www.lesboitesavelo.org et sur Facebook : [#boitesavelobdx](https://www.facebook.com/boitesavelobdx)

Voici les portraits que nous avons dressés de quelques uns.es de ces entrepreneurs.es.

LAURE - MADAME PANCAKES

Laure est auto-entrepreneuse depuis seulement quelques mois mais il faut croire que ses pâtisseries plaisent énormément aux Bordelais puisqu'elle se dit "déjà" bien occupée. Entre les rendez-vous fixes hebdomadaires sur les marchés ou devant l'Iboat, et les demandes d'un jour mais de plus en plus fréquentes (séminaires, anniversaires, portes ouvertes châteaux,...), ses plaques de cuisson nomades n'arrêtent pas de chauffer. Facebook : [madame.pancakes](https://www.facebook.com/madame.pancakes)

ROMAIN - KARMA COFFEE

Il a été longtemps chef pâtissier mais il a choisi depuis décembre dernier de se lancer,

avec Karma Coffee dans le café qu'il prépare quotidiennement pour les amateurs de bon grain (avec quelques cookies maison quand même). Les démarches "ont été un peu longues, quasiment un an" pour aboutir à son projet, mais aujourd'hui il est dans la place, sur les marchés des Quinconces, de Mérignac, Saint-Augustin, ou en cherchant bien, dans certains parcs municipaux... Facebook : [karmacoffee.bordeaux](https://www.facebook.com/karmacoffee.bordeaux)

JEAN-SIMON - MON COACH À VÉLO

Prof d'EPS mais un temps en indisponibilité, Jean-Simon a eu le temps de cogiter à un

projet pour ne pas perdre sa forme. Il a créé Mon coach à vélo pour proposer des cours particuliers ou collectifs auprès des adultes mais aussi des enfants. On retrouve dans sa grosse caisse tout l'attirail du parfait sportif avec tapis de sol, des poids, des élastiques. Particularité de Jean-Simon : son vélo n'a pas l'assistance électrique. "Je suis plus crédible ainsi" plaisante-t-il. Facebook : [Moncoachavelo-Bordeaux](https://www.facebook.com/Moncoachavelo-Bordeaux)

Plus d'infos

<http://velo-cite.org/guide-devenir-entrepreneur-a-velo/> 🌐

ANTENNES LOCALES VÉLO-CITÉ : ÇA BOUGE SUR LES DEUX RIVES !

Texte et photos : Hélène Durand et Rémi Lejeune

Dans le bulletin n°151, nous présentions le mode d'emploi pour créer une antenne locale Vélo-Cité dans les communes de la Métropole. Dans ce numéro, nous venons illustrer le sujet avec une belle réussite à Cenon. L'effet boule de neige est assuré puisque de l'autre côté de la Garonne, à Pessac et Gradignan, ça bouge aussi !

À L'EST, CENON EN ACTION...

Le 30 juin dernier, les bénévoles de l'antenne locale de Cenon et des élus municipaux ont procédé à un repérage dans le Bas Cenon (avenue Jean-Jaurès, rue du Maréchal-Foch, gare de Cenon, cours Victor-Hugo...). Des préconisations en termes d'aménagements cyclables ont été discutées sur le terrain avec les représentants de la mairie, élus et techniciens.

Des propositions ont par exemple été faites pour améliorer encore la continuité cyclable sur l'avenue Jean-Jaurès. Sur cet axe, le couloir bus vélo nouvellement créé améliore significativement la continuité cyclable depuis l'avenue Thiers et vers la côte des Quatre-Pavillons mais les cyclistes cenonnais ont pu donner différentes recommandations à la mairie pour accroître encore la sécurité et le confort des cyclistes. La localisation de nouveaux arceaux vélos autour de la gare a pu également être précisée.

Une belle réussite a été obtenue fin août avec la création d'une nouvelle bande cyclable rue du Maréchal-Foch aboutissement d'une demande de l'antenne locale formulée dès 2018. Une nouvelle réunion est prévue début octobre pour aborder d'autres points sensibles dans le quartier Gambetta :



▲ Très redoutée pour sa pente "accentuée", la rue du Maréchal-Foch à Cenon se voit désormais dotée d'une bande cyclable.

accès à la passerelle au-dessus du boulevard de l'Entre-Deux-Mers, aménagements au sein du quartier Gambetta, notamment l'accès cyclable à la nouvelle école maternelle Gambetta, etc.

L'équipe de choc : Marjorie Carvel (élue), Hélène Durand, Patrice Hitey, Alexandra Iratçabal, Vincent Iratçabal, Jérôme Jonet, Thierry Lafaye (agent de la mairie), Laurent Péradon (élu), Delphine Perrin, Guillaume Marsal.

À L'OUEST, PESSAC ET GRADIGNAN PASSENT À L'OFFENSIVE

À Pessac, le groupe local se réactive cet automne ! Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à contacter Rémi à cette adresse : velocitepessac@gmail.com

À Gradignan, le dynamisme de l'antenne locale a permis une collaboration sur le long terme avec la mairie qui s'est engagée (verbalement) sur plusieurs projets (vélo-école, cyclo-fiches, organisation de repérages pour améliorer les aménagements, opérations "Au boulot à vélo"...). 🌐

Pour aller plus loin : Si vous aussi, vous voulez agir à l'échelle de votre commune et créer une antenne Vélo-Cité, contactez-nous, nous vous guiderons pas à pas.

Vous aimez nos actions? Soutenez-nous!



- Un bulletin d'informations quatre fois par an.
- L'accès aux ateliers de réparation participatifs.
- Des réductions chez nos vendeurs et réparateurs cycles partenaires.
- Des réductions chez nos partenaires : Citiz Bordeaux (autopartage) & Tout Art Faire (balades culturelles à vélo).
- La participation gratuite à des séances de "remise en selle".
- Des animations réservées aux adhérents.
- Et la possibilité de participer à des groupes de travail et au fonctionnement de l'association.



16 rue Ausone
33000 Bordeaux

contact@velo-cite.org

Tél. 05 56 81 63 89

velo-cite.org

Retrouvez-nous sur:  | 



VÉLO-CITÉ ACCEPTE LA MONNAIE LOCALE MIEL



Bulletin d'adhésion

Coordonnées

- Nom & Prénom :
- Date de naissance :/...../..... Courriel :@.....
- Adresse :
- Commune : Code postal :

Tarifs cotisation annuelle

Les adhésions couvrent une année civile

- Individuelle : 20 € Petit budget : 5 €
- Famille : 30 € Famille petit budget : 10 €
- Associations : 30 € Entreprises : 50 €
- Adhésion-soutien spécial 40 ans : 100 €*

- Je souhaite recevoir le bulletin en version Papier Numérique
- Boîte à lettre accessible par nos facteurs ? Oui Non
- Famille, nombre de personnes concernées :

Effectuer un don

Déductible à hauteur de 66% de vos impôts sur le revenu

- 20 € 30 € 50€ Autre :

Vous pouvez payer votre cotisation via le site helloasso :

[www.helloasso.com/associations/
velo-cite-bordeaux-metropole](http://www.helloasso.com/associations/velo-cite-bordeaux-metropole)

Par chèque à l'ordre de Association Vélo-Cité et à retourner :

Vélo-Cité Bordeaux - Pôle urbain des mobilités alternatives
16, rue Ausone · 33000 Bordeaux

* Le soutien spécial 40 ans équivaut à un don de 100 €. Il est déductible à hauteur de 66% de vos impôts, soit 33 € après déduction.